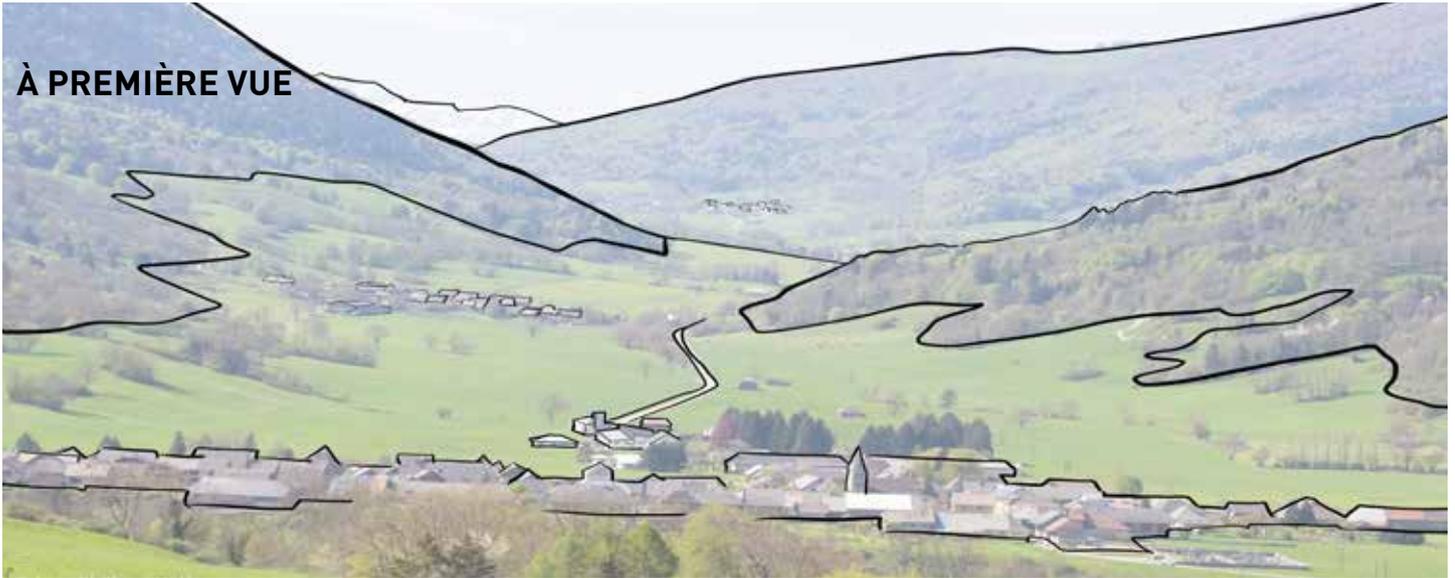


**À PREMIÈRE VUE**

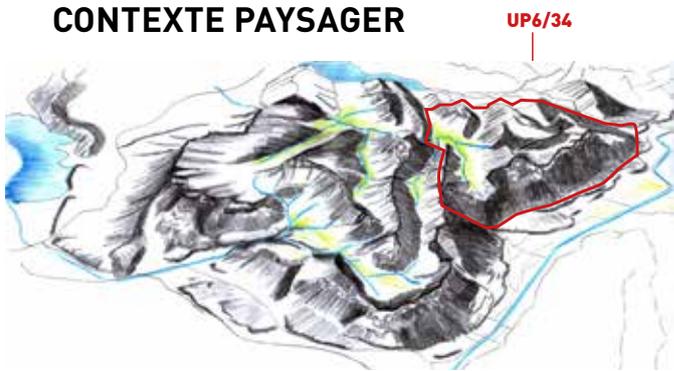


Les Bauges « devant » correspondent au secteur extrême Est du massif des Bauges, délimité à l'ouest par le chaînon calcaire du Mont Morbié. Ce secteur englobe les montagnes les plus élevées en altitude du massif, cisailées par les gorges du Chéran. L'eau est omniprésente. Elle résonne avec fracas sur d'énormes blocs de pierres calcaire érodés par le mouvement continu du torrent. C'est une eau très claire, qui coule vite, alimentée par d'innombrables ruisseaux dévalant la pente. Les paysages de l'unité, ruraux de moyenne montagne, sont préservés, connus et recommandés par les guides pour leur caractère naturel, en particulier pour la forêt et les randonnées (GR de Pays, Tour des Bauges). Ces hauteurs sauvages, peu habitées, abritent une réserve nationale de chasse et de faune sauvage.

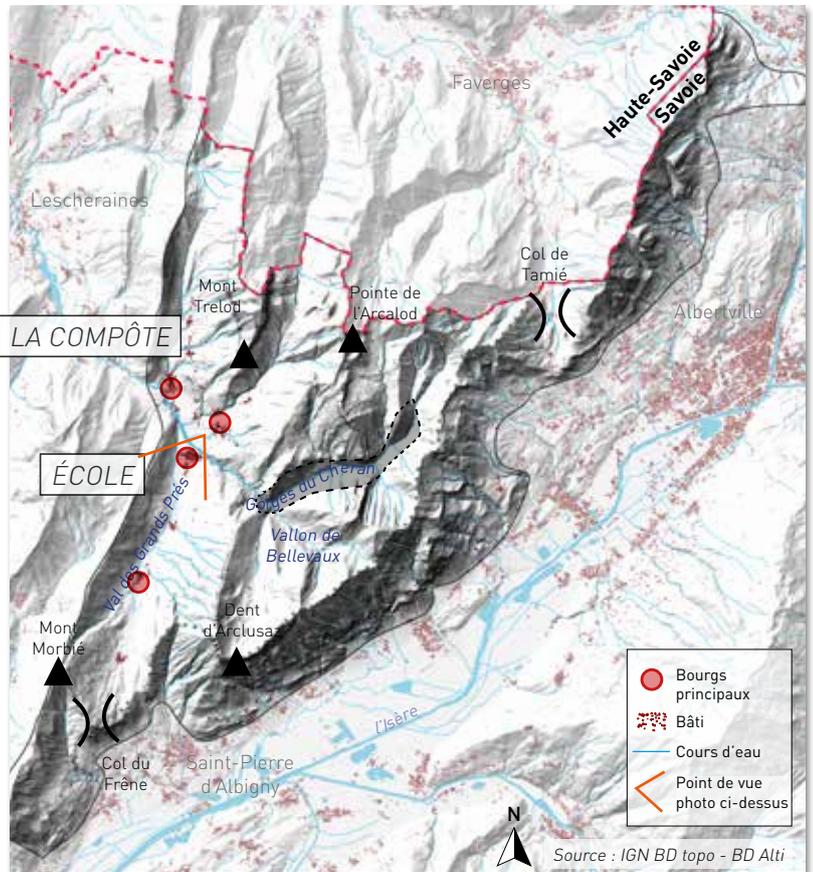
**Repères paysagers**

Limite Département	Limite de l'unité	Sommets structurants	Cols aménagés (passage et basculement)	Gorges (risques naturels)

**CONTEXTE PAYSAGER**



Source : Atlas paysages de la Savoie - EP Bauges DDT73.



Source : IGN BD topo - BD Alti

D74 D73	Ugine
Bellecombe-en-Bauges	Marthod
Douc-en-Bauges	Thénéso
UP5/34	Allondaz
Jarsy	Mercury
La Compote	Plancherine
École	Verrens-Arvey
UP8/34	Cléry
Sainte-Reine	Montaille
Saint-Jean-de-la-Porte	Grésy-sur-Isère
	Fréterive
	Saint-Pierre-d'Albigny



© PNR massifs des Bauges - Michel Péres



© DDT2023

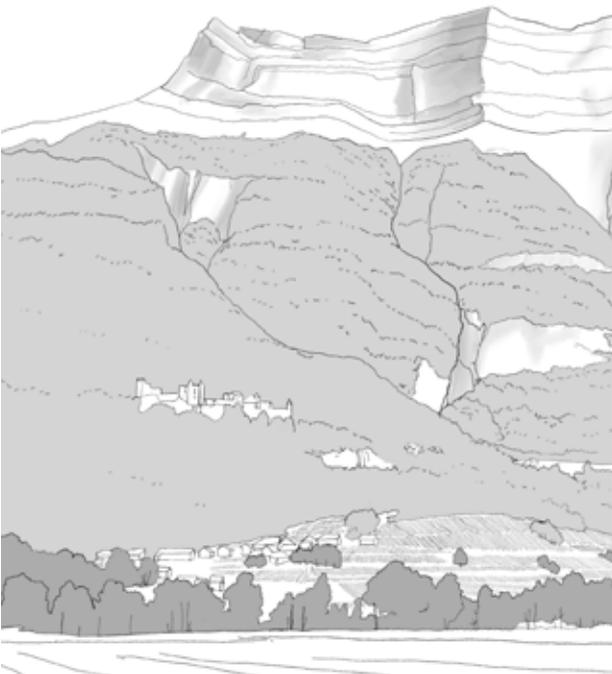


© Passeurs - Carolyne Bellot



© PNR massifs des Bauges - Michel Péres

# COMPOSANTES PAYSAGÈRES, STRUCTURES ET REPÈRES



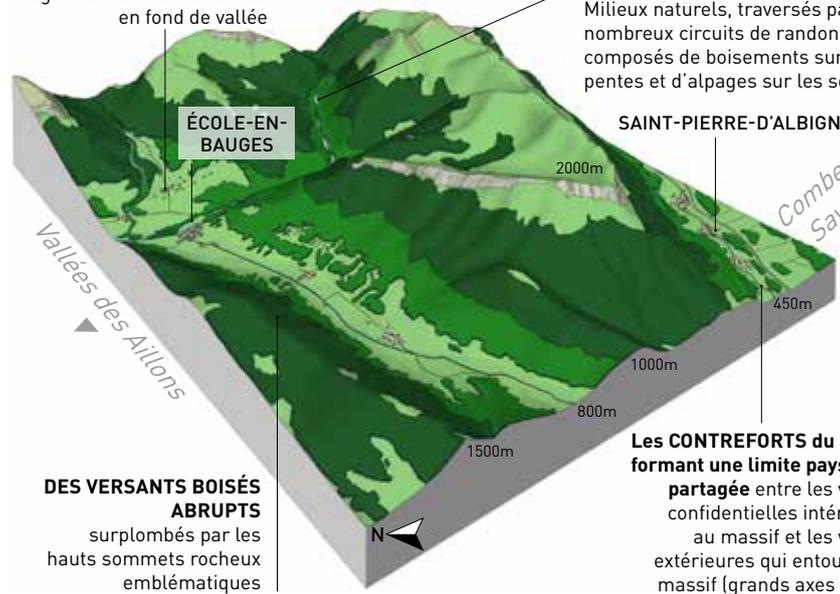
La dent d'Arclusaz, silhouette rocheuse remarquable qui ceint la « forteresse des Bauges » au-dessus de la combe de Savoie : à ses pieds, les gigantesques éboulis forment les coteaux ponctués de forteresses, fameux pour leurs vignobles réputés. Ici, le château de Saint-Pierre d'Albigny. »

## Profil schématique nord / sud



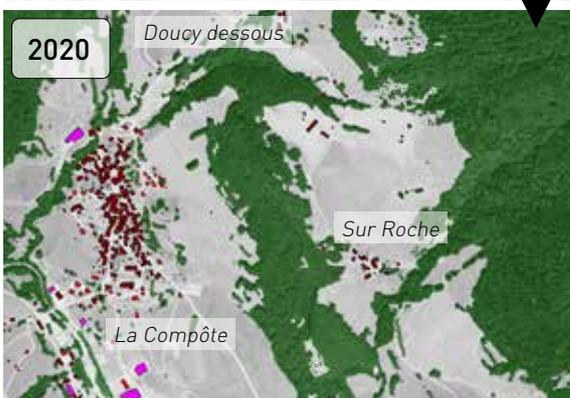
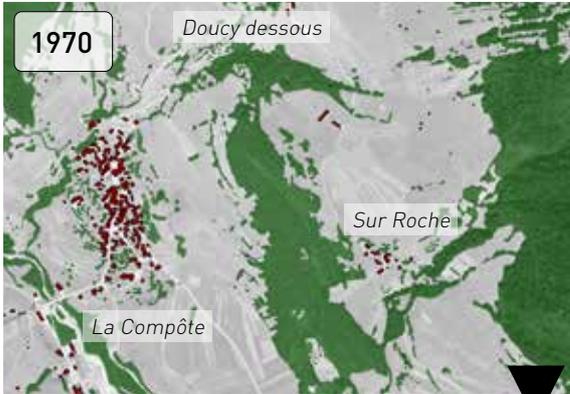
## DES FONDS DE VALLONS OUVERTS ET HABITÉS

composés de grandes pâtures et ponctués de bourgs aux silhouettes compactes préservées et bâti agricole traditionnel situés en fond de vallée



## STRUCTURES PAYSAGÈRES

# ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

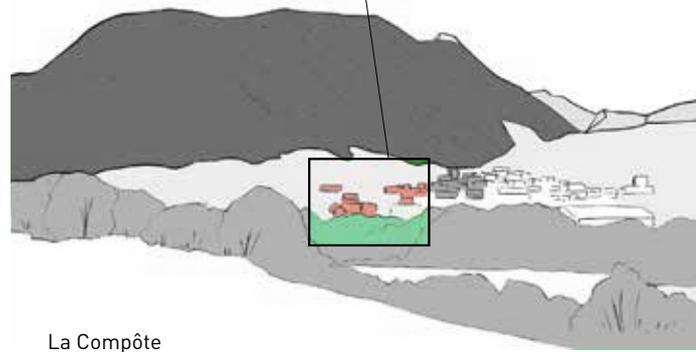


**Paysages relativement stabilisés par les politiques de gestion des espaces naturels et de préservation du bâti traditionnel et enrichissement**

- Bâti existant en 1960
- Bâti apparu depuis 1960
- Bâti d'activité apparu depuis 1960
- Boisements

# ENJEUX PAYSAGERS

Le patrimoine bâti local (vernaculaire et industriel), la qualité paysagère des entrées de bourgs / villages et les silhouettes bâties



## COMPOSANTES NATURELLES

Parois rocheuses

Boisements mixtes (chêne, hêtre, charme, érable) sur l'adret à l'étage montagnard et ripisylve

Boisements de résineux (pessières) sur les ubacs à l'étage montagnard

Milieux naturels protégés et préservés (réserve nationale de chasse et faune sauvage)

**Bâti agricole traditionnel détaché des bourgs** (grangettes à colonnes ou à claies) et **séchoirs à tavalans, encore très présents dans les villages**

**Imposantes bâtisses de pierres calcaires enduites souvent bien valorisées :** entrée se fait à l'étage par un escalier extérieur, toits à quatre pans ou à croupe à débord sur la façade.

**Entrées de bourgs marquées par de vieux noyers et des vergers**

**Système agropastoral à l'origine des paysages baujus et de leur dynamisme :**

Prairies (pâtures et fauches) en fond de vallées, ponctuées par les Grangettes (patrimoine agricole) assurant l'ouverture et la diversité des paysages (vues sur les hauts sommets) et vastes alpages perchés et pâturés sur les anticlinaux, recherchés par les nombreux visiteurs randonneurs

**Rivière au régime torrentiel central dans l'organisation territoriale actuelle, à l'origine de la formation des paysages**

**Vaste espace naturel attractif pour les promeneurs :** réserve nationale de chasse et de faune sauvage (chamois, mouflon de corse (introduit en 1954), chevreuil, sanglier, renard, hermine, gelinotte, tétras-lyre, bartavelle, aigle royal, marmotte, etc).

**Des aléas naturels majeurs** (éboulements, écoulements torrentiels)

**Vastes boisements mixtes sur les pentes abruptes** (sapins, épicéas, hêtres, chênes, érables)

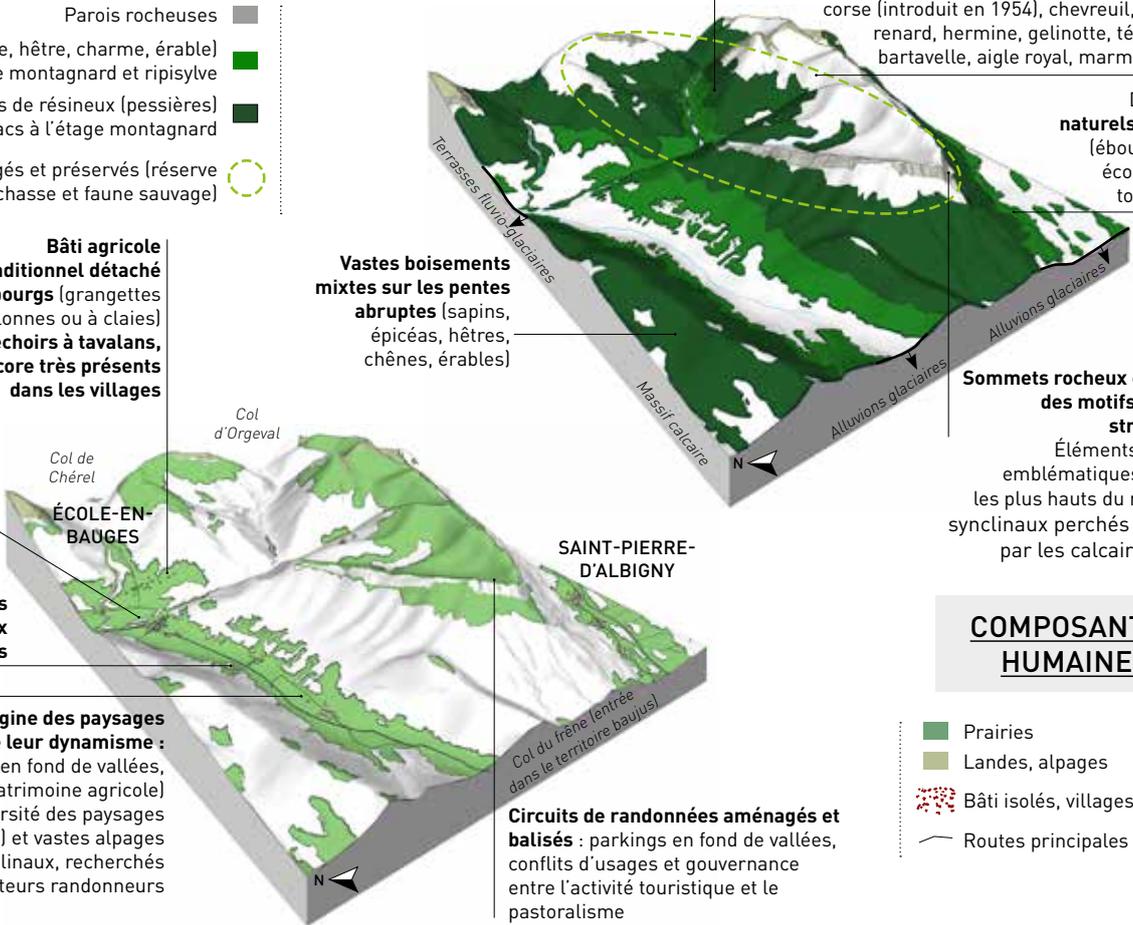
**Sommets rocheux constituant des motifs paysagers structurants :**

Éléments repères et emblématiques, sommets les plus hauts du massif. Plis synclinaux perchés couronnés par les calcaires massifs

## COMPOSANTES HUMAINES

- Prairies
- Landes, alpages
- Bâti isolés, villages et hameaux
- Routes principales

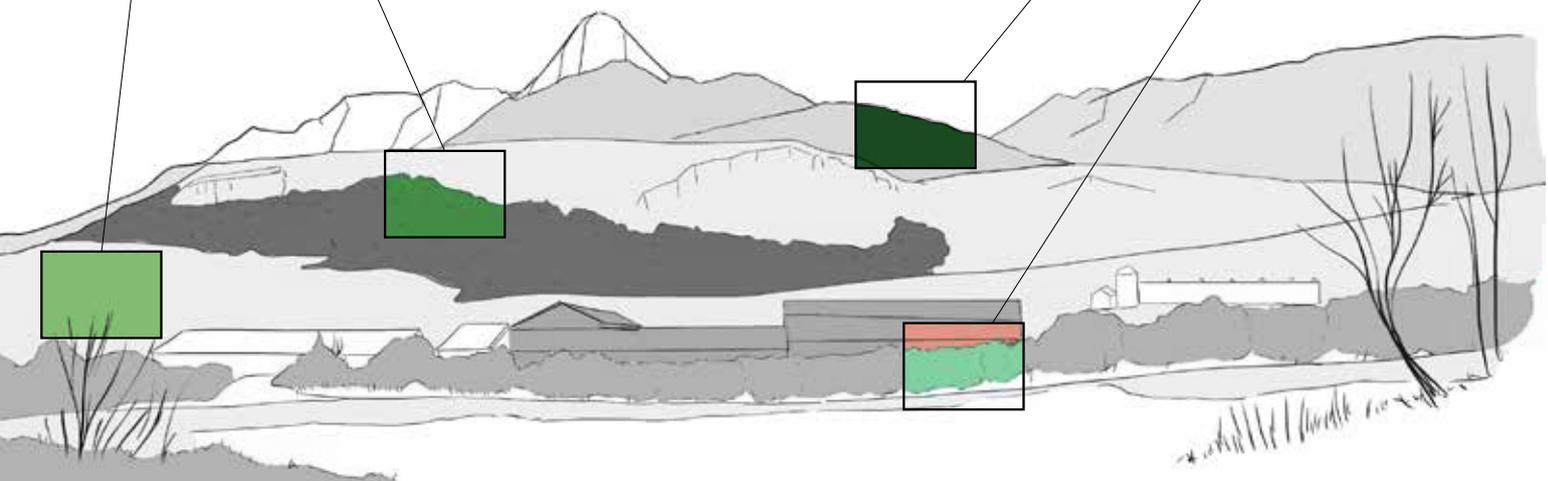
**Circuits de randonnées aménagés et balisés :** parkings en fond de vallées, conflits d'usages et gouvernance entre l'activité touristique et le pastoralisme



L'ouverture des paysages autour des hameaux et dans les alpages, les prairies en bande, les lisières maraîchères et les vergers

La sensibilisation du public aux paysages, à leurs qualités et leurs fragilités

Les espaces de nature emblématiques, attractifs et fréquentés (forêts, fonds de vallées et alpages ancestraux), conciliant les usages (tourisme, gestion forestière, chasse, et pratiques agricoles) et le respect de la qualité environnementale



Chéran inondations talus

La Compôte : chef-lieu

École en Bauges : architecture contemporaine. Adela architectes.

Jarsy

© DDT 2023

© DDT 2023

© Adela Architectes

© DDT 2023

# OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).

Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

## PENTES ABRUPTES BOISÉES

- Préserver les espaces forestiers**
  - Favoriser la gestion jardinée de la forêt (éviter les coupes rases et travailler le tracé des pistes forestières)
  - Anticiper les évolutions liées aux changements climatiques. Introduire de nouvelles essences résilientes

- Préserver les ripisylves et gérer les risques** liés aux embâcles et aux glissements de terrain

## FONDS DE VALLONS OUVERTS ET HABITÉS et CONTREFORTS du massif

- Préserver et valoriser les paysages ouverts pastoraux offrant des points de vues remarquables** : Limiter fortement l'enfrichement et la fermeture des paysages et gérer les secteurs de lisières, sur les coteaux et en alpage.
  - Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales
    - Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
    - Poursuivre l'intégration des bâtiments agricoles
    - Valoriser les silhouettes bâties
    - Intégrer les panneaux photovoltaïques au paysage, de façon remarquable
- Requalifier les espaces publics des villages et des lieux touristiques**
  - Piétonisation, sécurisation, désimperméabilisation et végétalisation
  - Préserver les cônes de vue sur les silhouettes bâties et sur les sommets
  - Créer un maillage de liaisons douces apaisées pour les déplacements de proximité

## GÉOSITES ET ENSEMBLES PAYSAGERS REMARQUABLES

- Préserver la diversité des milieux naturels et gérer de manière spécifique les «cœurs de nature »**
- Préserver, gérer et améliorer la qualité des ensembles paysagers remarquables et géosites (plan de parc) en misant sur les produits du terroir** (Charte Forestière de Territoire, Label Bois des Alpes, Tomme des Bauges).

